

**ENREGISTREMENT – PARTIE 1**Code : **EQ.15.VE.06****DEMANDE D'OUVERTURE
DE COMPTE CLIENT**Version : **E****FORME SOCIALE** EURL - SARL - SA - S.A.S - Autre : **RAISON SOCIALE**

Dénomination :

Adresse :

Code Postal : Ville :

☎ : @Mail :

Site Web :

N°SIREN / SIRET : /

N°TVA :

Adresse de facturation si différente :

Code Postal : Ville :

Appartenance à un groupe :

DOMAINE D'ACTIVITE

Code APE : Effectif :

Chiffre d'affaires (en K€) :

Construction Energie, Environnement Machines, Equipements

Manufacturier mécanique Manufacturier process Matériels de transport

Publics Services Autres :

INTERLOCUTEURS

ACHATS - NOM – PRENOM :

Tél : @mail :

COMPTABLE FOURNISSEURS - NOM – PRENOM :

Tél : @mail :

RESPONSABLE MAINTENANCE - NOM – PRENOM :

Tél : @mail :

**ENREGISTREMENT – PARTIE 1**Code : **EQ.15.VE.06****DEMANDE D'OUVERTURE
DE COMPTE CLIENT**Version : **E**RESPONSABLE QSE - NOM – PRENOM : Tél : @mail : **E-COMMERCE**Nom et Prénom de la personne habilité à administrer le compte Mabéo-Direct : @mail : **Coordonnées bancaires : RIB ou IBAN (pour l'étranger)**

RIB :

Banque Guichet N° compte Clé

Ou

IBAN : Code pays Clé N° CODE BIC : Nom de la banque : **Conditions de règlement (*)**Traite directement remise en banque (prélèvement) : **à 30 jours fin de mois.**

(*) : sous réserve de l'acceptation du dossier par la Direction de notre société.

Une participation aux frais de Port et d'Emballage ainsi que des frais fixes seront appliqués.

Souhait de demande d'encours € : Adresse @mail de dématérialisation des factures : **DOCUMENT A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA DEMANDE**- KBIS de moins de 3mois - 4 premières pages du dernier bilan (actif, passif et compte de résultat) - RIB (Relevé d'Identité Bancaire) - Copie recto verso de la Carte nationale d'identité du représentant légale - Les conditions générales de vente datées et signées (Annexe de la demande)

	ENREGISTREMENT – PARTIE 1		Code :	EQ.15.VE.06
	DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE CLIENT		Version :	E

(En cas de document manquant, la demande ne pourra être ouvert)

Le soussigné déclare avoir pris connaissance de nos conditions générales de règlement et de facturation figurant dans nos conditions générales de ventes CGV (ci-dessous).

Nom-Prénom	En qualité de	Pour la société	Date

Cachet commercial et signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

**ENREGISTREMENT – PARTIE 1**

Code :

EQ.15.VE.06

DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE CLIENT

Version :

E

Conditions générales de vente

Article 1 - Application/opposabilité des conditions générales de vente : Les conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») constituent le socle de la négociation commerciale, en vertu des dispositions de l'article L. 441-1 du Code de commerce et s'appliquent à toutes les ventes de produits sauf pour les commandes via internet. Elles s'appliquent exclusivement aux commandes de clients faisant l'acquisition de produits **dans le cadre de leur activité professionnelle**. Elles forment un tout indissociable avec les conditions tarifaires du vendeur. Les CGV sont reproduites au dos des tarifs, factures et bordereaux de livraison du vendeur adressés régulièrement au client et font l'objet de mises à jour régulières. A défaut de conclusion d'un accord dérogatoire écrit, le fait de passer commande implique l'adhésion sans réserve du client à la dernière version des CGV à l'exclusion de tous autres documents émis par le client. A défaut d'acceptation préalable et écrite du vendeur, les présentes conditions prévalent sur tout autre document et toute condition particulière posée par le client sera inopposable au vendeur.

Article 2 - Commandes : Les commandes sont adressées au vendeur par écrit par mail ou courrier et la vente n'est formée que lors de l'envoi de la confirmation écrite de commande par le vendeur. Le vendeur n'est lié par les commandes prises par ses représentants ou employés que sous réserve d'une confirmation écrite.

En cas de commande par le client de produits spécifiques, définis comme des produits dont les spécifications sont différentes des produits « catalogue », le vendeur émettra une offre de prix dont la durée de validité sera de huit (8) jours sauf mention explicite et contraire sur l'offre.

Le contrat sera formé dès l'acceptation du devis par le client. En cas de contre-proposition du client, le contrat ne sera formé qu'après l'acceptation expresse et écrite du vendeur.

Le vendeur se réserve cependant le droit de refuser toute modification ou résolution de commande, notamment lorsque les produits commandés sont spécifiques au client ou non référencés dans le catalogue général du vendeur (identifiés sous le code DM ou « codés non stockés »). Plus généralement, le vendeur se réserve le droit de refuser toute commande du client présentant un caractère anormal de quelque façon que ce soit, ou passée de mauvaise foi. Le cas échéant, les acomptes versés lui demeureront définitivement acquis à titre de dommages et intérêts conventionnels. Aucune modification ou résolution ne pourra en aucune manière s'appliquer aux produits hors stock, parachèvés, fabriqués ou en cours de fabrication, lesquels seront dans tous les cas facturés au client.

Article 3 - Produits : Le vendeur se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'il juge utile à ses produits. Si une commande est en cours, le vendeur en informera le client moyennant un délai de préavis raisonnable sans que l'absence d'information du client ne soit de nature à engager la responsabilité du vendeur. Aucun délai de préavis ne sera nécessaire, notamment en cas de modifications rendues nécessaires par une nouvelle loi ou réglementation. Tous les catalogues et prospectus sont transmis à titre publicitaire et ne sont pas contractuels, ainsi dès lors que le client passe commande d'un produit qui a été modifié, il accepte de recevoir un produit modifié et substituable. Le vendeur a totale liberté de faire évoluer les gammes en fonction des besoins du marché. En cas de rupture de stock ou d'indisponibilité du produit, le vendeur peut allouer les commandes de manière proportionnée entre ses différents clients. Dans le cas où les produits vendus sont des Equipements Electriques ou Electroniques visés par le Décret 2005-829 et que ceux-ci sont destinés à être revendus par le client, ce dernier assurera la gestion des déchets repris à ses propres clients.

Article 4 - Livraison : La livraison est effectuée soit par la remise directe du produit au client, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou un transporteur dans les locaux du vendeur. La livraison donne lieu à un bon de livraison. Le bon de livraison pourra être contresigné par le client par signature électronique ; dans cette hypothèse le client reconnaît et accepte que la signature apposée par voie électronique sur le bon de livraison vaille convention de preuve en cas de litige sur la réalité de la livraison.

Le vendeur accepte de livrer le client en un lieu désigné et en son absence. Dans cette hypothèse, le client ainsi que son assureur renoncent à tout recours envers le vendeur concernant la livraison des produits.

Le client s'engage à prendre livraison dans les quinze (15) jours qui suivent l'avis de mise à disposition. Ce délai expiré, le vendeur pourra considérer que la commande est résolue et la vente unilatéralement résolue par le client. Le vendeur conservera les éventuels acomptes à titre de dommages et intérêts. Sauf accord exprès lors de la commande, les délais donnés par le vendeur sont purement indicatifs et sans aucune garantie.

Il appartient au Client de vérifier, dès leur réception, l'état et la qualité des produits et de faire, s'il y a lieu, les réserves nécessaires et motivées sur le bordereau de livraison en cas de manquants, de retards ou d'avaries survenues pendant le transport. En l'absence de transmission des réserves au vendeur dans un délai de 24h à compter de la réception des produits, le client devra notifier au transporteur ses réserves motivées dans les 3 jours suivant la réception. A défaut, la livraison sera réputée conforme.

Article 5 - Transfert des risques : Les marchandises voyagent aux risques et périls du client, même lorsqu'elles sont expédiées franco. Il appartient à ce dernier d'exercer son recours contre le transporteur dans les délais et formes prescrits par la Loi en cas de retard, d'avarie ou de manquant. Le vendeur comprend le transport des entrepôts du vendeur au lieu de destination normalement accessible aux véhicules du vendeur. Le déchargement incombe toujours au destinataire et s'effectue à ses risques et périls. Les ventes internationales sont régies par l'incoterm EXW (Ex-Works CCI Paris 2010) entrepôt du vendeur.

Article 6 - Retour : Toute reprise ou retour acceptée préalablement et explicitement par le vendeur entraînera constitution d'un avoir au profit du client, après vérification qualitative et quantitative des produits retournés, lesquels doivent être dans un état rigoureusement neuf et dans leur emballage d'origine. Les frais et les risques du retour sont à la charge du client. Le montant de cet avoir peut être amputé d'un abattement à la discrétion du vendeur pour tenir compte des circonstances l'ayant généré. En cas de vice apparent ou de non-conformité de produits livrés, dûment notifié par lettre recommandée avec AR dans un délai de huit (8) jours à compter de la livraison et constaté par le vendeur, le client pourra obtenir le remplacement gratuit ou le remboursement des produits, au choix du vendeur, à l'exclusion de toute indemnité ou de dommages intérêts. Toute commande passée par le client, correspondant à un produit spécifique, non référencé dans le catalogue général du vendeur et/ou non stocké (identifié selon le code DM ou CNS « codé non stocké »), est ferme et définitive et ne peut donner lieu à un retour ou à un échange une fois la commande passée. Dans le cas où les produits vendus sont des Equipements Electriques ou Electroniques visés par le Décret 2005-829 et que ceux-ci sont destinés à être revendus par le client, ce dernier assurera la gestion des déchets repris à ses propres clients.

Article 7 - Garantie - Conformité aux normes : La seule obligation incombant au vendeur sera l'échange gratuit ou la réparation du produit ou de l'élément garanti, reconnu défectueux ou non conforme aux normes en vigueur par ses services dans la limite de la durée de la garantie fabricant. Tout produit appelé à bénéficier de la garantie ou reconnu non conforme aux normes, doit être, au préalable, soumis au vendeur dont l'accord est indispensable pour tout échange. Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. Les frais éventuels de port sont à la charge du client. Si le produit a été incorporé, les éventuels frais de démontage ou de remontage du produit ne seront pas supportés par le vendeur. L'expiration de la période de garantie met fin à toutes les obligations contractuelles du vendeur. La réception sans réserve des produits commandés par le client entraîne renonciation automatique de sa part à toute réclamation contre des non conformités, des vices apparents ou manquants en l'absence de réclamation dans les huit jours de la livraison. Les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par un accident extérieur (montage erroné, entretien défectueux, utilisation anormale...), ou encore par une modification du produit non prévue ni spécifiée par le vendeur, sont exclus de la garantie. Aucune réclamation qualitative ne pourra être acceptée sur les produits vendus en 2ème et 3ème choix, choix spéciaux, choix en solde et lots spéciaux. Le vendeur ne donne aucune garantie au client, contre toute revendication ou action en contrefaçon des droits de propriété intellectuelle quels qu'ils soient, engagée contre le client par des tiers. Le vendeur n'est pas garant de l'usage illicite que ferait le client des droits de propriété intellectuelle mis à sa disposition par le vendeur. Le client garantit qu'il ne recherchera pas la responsabilité du vendeur chaque fois que la responsabilité du client sera engagée par le client final, dans les hypothèses où celle-ci résulte du défaut de conseil du client, de l'insuffisance du produit vendu par rapport aux besoins du client final et de l'installation du produit, notamment du respect des normes obligatoires liées à sa destination et à son installation (DTU, normes NF, etc.).

En qualité de professionnel de sa spécialité, le client supporte tous les risques liés à son activité et ne saurait reporter ceux-ci sur le vendeur. Le vendeur ne fait que distribuer lesdits produits, selon les notices transmises par les fournisseurs, et n'a pas la qualité de bureau d'études. Toute information transmise au client ne l'est qu'à titre indicatif et ne saurait engager la responsabilité du vendeur. La responsabilité du vendeur est expressément exclue à raison de tous dommages et/ou préjudices indirects, immatériels, financiers, subis par le client ou un tiers, résultant notamment sans que cette liste soit exhaustive, d'une action dirigée contre le client par un tiers, d'une perte de bénéfice, perte d'exploitation, perte de production, perte de chiffre d'affaires, perte de données, privation d'un droit, interruption d'un service rendu par une personne ou un bien, atteinte à l'image de marque, perte d'une chance, etc.

Article 8 - Prix : Le tarif des produits est fixé en fonction des conditions économiques actuelles et le vendeur se réserve le droit de modifier les tarifs indiqués à tout moment, sans aucun préavis, en cas de fluctuation de ces conditions, notamment pour tenir compte d'événements extérieurs à l'entreprise telles que les variations de cours. Les prix des produits sont indiqués en euros Hors Taxes, hors participation aux frais de traitement et d'expédition et hors frais accessoires.

Les produits sont vendus au tarif en vigueur au jour de la commande. Les prix s'entendent nets, hors frais accessoires départ des entrepôts du vendeur, emballages compris. Les frais de transport et frais supplémentaires pour emballages spéciaux sont facturés au client soit périodiquement, soit à l'occasion de la facturation des produits concernés. Ils sont mentionnés sur facture et peuvent être révisés. Tous impôts, taxes, contributions, droits ou autres prestations à payer en application des dispositions légales françaises ou celles d'un pays importateur ou d'un pays de transit, sont à la charge du client. Les coûts et/ou contributions supportés pour la gestion des déchets, (notamment des équipements électriques et électroniques, éléments d'ameublement, déchets diffus spécifiques, etc.) ne peuvent faire l'objet de réfaction et sont répercutés sur le client, en application du Code de l'environnement. Leur montant, payé par le client, n'entre pas dans le calcul du volume d'affaires réalisé entre le vendeur et le client. Enfin, le vendeur se réserve la faculté de facturer des frais administratifs (dont le barème sera communiqué à la demande du client) pour la gestion administrative du dossier du client et l'émission des factures. Aucun escompte n'est pratiqué.

Article 9 - Paiement : Sauf mention contraire sur les factures, celles-ci sont payables comptant au domicile du vendeur, par tous moyens. En cas de paiement différé ou à terme, constitue un paiement au sens du présent article, non pas la simple remise d'un effet de commerce ou d'un chèque impliquant une obligation de payer, mais leur encaissement à l'échéance convenue. En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre action. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture, entraîne l'application de plein droit, dès le jour suivant la date d'exigibilité, de pénalités dont le taux est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix (10) points de pourcentage. En cas de défaut de paiement, la vente pourra être résolue de plein droit par le vendeur sans mise en demeure préalable. Le vendeur pourra demander la restitution des produits, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts. La résolution frappera la commande en cause mais également toutes les commandes impayées antérieures (livrées ou en cours de livraison / paiement échu ou non). Au cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilé à un défaut de paiement. De même, lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraîne l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette sans mise en demeure. Les sommes qui seraient alors dues pour d'autres livraisons ou pour toute autre cause, deviendront immédiatement exigibles.

Tout retard de paiement entraînera le versement par le client, d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement. Conformément à l'article L. 441-10 du Code de commerce, cette indemnité est exigible de plein droit le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Lorsque les frais de recouvrement sont supérieurs à quarante (40) euros, le vendeur se réserve le droit de demander au client une indemnisation complémentaire sur justification. Le vendeur facturera immédiatement des frais à titre provisionnel à hauteur de dix pour cent (10 %) des sommes restant dues ou d'un montant minimum de cinq cents (500) euros. Cette indemnité recouvre notamment les intérêts, frais et honoraires que pourrait entraîner une procédure précontentieuse et/ou contentieuse liée au recouvrement.

Compensation : Conformément aux articles 1347 et suivants du Code civil, le client autorise la compensation entre les sommes dues par lui à l'ensemble des filiales ou sous filiales de la société MARTIN BELAYSOU D EXPANSION et les sommes que les filiales ou sous filiales de la société MARTIN BELAYSOU D EXPANSION sont redevables envers le client et ce à quelque titre que ce soit.

Article 10 – Informations nominatives et données à caractère personnel : Dans le cadre de la création du compte client et de l'exécution de la commande, des informations et données à caractère personnel ne concernant sont recueillies, ce que le client accepte expressément.

L'ensemble des informations et données ainsi collectées peuvent permettre l'établissement de statistiques commerciales et la personnalisation des offres commerciales faites au client. Elles sont nécessaires à la gestion des commandes et aux relations commerciales. Ainsi, elles peuvent être transmises aux tiers qui contribuent à ces relations, tels que ceux chargés de l'exécution des services et commandes pour leur gestion, exécution, traitement et paiement.

Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité dans le but de respecter les obligations légales et réglementaires en vigueur ainsi que pour permettre d'améliorer et personnaliser les services proposés et les informations adressées.

Conformément à la réglementation, le client peut exercer un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de portabilité le cas échéant pour les informations qui le concernent, en s'adressant à dpo@mb-expansion.fr. Il peut également, le cas échéant, introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Article 11 – Réserve de propriété : LE TRANSFERT DE PROPRIETE EST SUBORDONNE AU REGLEMENT INTEGRAL DU PRIX DES PRODUITS EN PRINCIPAL, INTERETS, PENALITES ET ACCESSOIRES. A DEFAUT DE PAIEMENT DU PRIX, LE VENDEUR SE RESERVE EN CONSEQUENCE LE DROIT D'EXERCER LA REVENDICATION DANS LES CONDITIONS LEGALES.

Le client s'engage à souscrire spontanément au profit du vendeur, auprès d'une compagnie notoirement solvable, une assurance couvrant le risque de perte des produits objet de la clause de réserve de propriété, et à justifier de son existence, de son étendue et du règlement de la prime à première demande du vendeur.

Article 12 – Force majeure : Les cas de force majeure et les circonstances exceptionnelles indépendantes de la volonté du vendeur lui ouvrent droit de retarder la livraison ou de résilier tout ou partie de la commande sans que le client puisse réclamer aucune indemnisation ou s'opposer à l'exécution partielle. Sont notamment considérés comme cas de force majeure ou circonstances exceptionnelles déchargeant le vendeur de son obligation de livrer : tout cas indépendant de sa volonté, la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves dans ses établissements ou ceux de ses fournisseurs, les accidents, la paralysie du secteur des transports, l'impossibilité d'être approvisionné, un événement de terrorisme international.

Article 13 – Imprévision : En cas d'imprévision au sens du Code civil, les parties se réuniront afin de renégocier l'équilibre économique du contrat. A défaut d'accord dans un délai de deux mois à compter de la demande de la négociation par l'une des parties, la partie la plus diligente pourra saisir le tribunal judiciaire compétent.

Article 14 - Litiges : Y COMPRIS EN CAS DE REFERE, DE DEMANDE INCIDENTE OU DE PLURALITE DE DEFENDEURS ET DE VENTE INTERNATIONALE, SERA SEUL COMPETENT EN CAS DE LITIGE DE TOUTE NATURE OU DE CONTESTATION RELATIVE A LA COMMANDE, LE TRIBUNAL DE COMMERCE DU SIEGE SOCIAL DU VENDEUR. Les litiges sont tranchés conformément au droit français.

Version 10.12.21

Signature et date :

DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE CLIENT

Conditions Générales de Vente du site www.mabeo-direct.com

Article 1 - Application/opposabilité des conditions de vente :

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV »), qui constituent le socle de la négociation commerciale en vertu des dispositions de l'article L.441.1 du Code de commerce, s'appliquent aux ventes de produits présentés et commandés (ci-après le ou les « Produit(s) ») sur le site www.mabeo-direct.com (ci-après le « Site ») de la société MABEO Industries (ci-après le « Vendeur »). Elles s'appliquent exclusivement aux commandes livrées en France métropolitaine hors Corse à l'attention de clients faisant l'acquisition de produits dans le cadre de leur **activité professionnelle (ci-après le ou les « Acheteur(s) »)**. Elles sont établies conformément au principe de transparence qui préside aux relations entre le Vendeur et les Acheteurs et forment un tout indissociable avec les conditions tarifaires du Vendeur. Le fait de passer commande sur le Site implique l'adhésion sans réserve de l'Acheteur à la dernière version de ces CGV à l'exclusion de tous autres documents émis par l'Acheteur. A défaut d'acceptation préalable et écrite du Vendeur, les CGV prévalent sur tout autre document et toute condition particulière posée par l'Acheteur sera inopposable au Vendeur.

Article 2 - Commandes :

Les commandes s'effectuent sur le Site suivant les modalités décrites ci-dessous :

2.1 Identification préalable de l'Acheteur
2.1.1 Acheteur bénéficiant déjà d'un compte client

Lorsque l'Acheteur bénéficie déjà d'un compte client auprès du réseau MABEO Industries celui-ci doit s'identifier dans la partie du Site réservée à cet effet en indiquant l'adresse électronique qu'il a préalablement communiquée au Vendeur ainsi que le mot de passe que ce dernier lui a attribué. Une fois identifié, l'Acheteur accède à son compte et peut commencer à sélectionner le ou les Produits qu'il souhaite commander.

En cas de perte de son mot de passe, l'Acheteur clique sur la ligne « Mot de passe oublié ? » et saisit son adresse électronique. Son mot de passe lui sera automatiquement adressé sur son adresse électronique.

2.1.2 Acheteur n'ayant pas de compte client

Lorsque l'Acheteur n'est pas encore client du réseau MABEO Industries et souhaite effectuer une première commande sur le Site, celui-ci doit remplir en ligne un formulaire d'inscription en renseignant l'ensemble des champs obligatoires signalés par un astérisque.

L'Acheteur s'engage à fournir des informations justes et sincères. Les informations communiquées par l'Acheteur lors de la création de ce compte engageant celui-ci. Le Vendeur ne saurait notamment être tenu responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être de livrer, en cas d'erreur de l'Acheteur dans le libellé des coordonnées du destinataire de la commande.

Une fois le formulaire rempli, l'Acheteur peut commencer à sélectionner le ou les Produits qu'il souhaite commander.

2.2 Passation et confirmation de la commande :

2.2.1 L'Acheteur effectue sa commande à partir des Produits présentés sur le Site. Il appartient à l'Acheteur de sélectionner le ou les Produits qu'il souhaite commander conformément aux indications figurant sur le Site. Une fois les Produits sélectionnés, l'Acheteur a la possibilité de vérifier le contenu de sa commande ainsi que le prix total de celle-ci en cliquant sur le lien « Mon Panier ».

2.2.2 L'Acheteur confirme sa commande en cliquant sur le bouton « Commander » et parallèlement en cliquant sur le bouton « J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente (CGV) ». L'Acheteur déclare accepter pleinement et sans réserve cette commande ainsi que l'intégralité des CGV. Toute commande validée vaut notamment acceptation du prix correspondant au(x) Produit(s) commandé(s).

L'Acheteur a la possibilité d'imprimer sa commande en cliquant sur le lien « Mon compte ».

2.2.3 Une fois sa commande validée, l'Acheteur reçoit à l'adresse électronique qu'il a communiquée un accusé de réception de sa commande. Cet accusé de réception rappelle le montant facturé et les modalités de livraison de la commande. L'Acheteur accepte que les systèmes d'enregistrement de la commande valent preuve de l'achat et de sa date.

2.3 Modification ou résolution de la commande :

Toute modification ou résolution de commande demandée par l'Acheteur ne peut être prise en considération que si elle est parvenue au Vendeur par écrit avant l'expédition des Produits, à l'adresse suivante Mabéo Industries. Service e-business, 18, avenue d'Arsonval, 01000 Bourg en Bresse ou en envoyant un courrier électronique avec accusé de réception à contact.vad@mabeo-direct.com. Le Vendeur se réserve le droit de refuser toute modification ou résolution de commande. Le cas échéant, les acomptes versés lui demeureront définitivement acquis à titre de dommages et intérêts conventionnels. Aucune modification ou résolution ne pourra en aucune manière s'appliquer aux produits hors stock, parachevés, fabriqués ou en cours de fabrication, lesquels seront dans tous les cas facturés à l'Acheteur.

Article 3 – Produits :

Le Vendeur se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'il juge utile à ses Produits, sans obligation de modifier les Produits précédemment livrés ou en cours de commande. Il se réserve le droit de modifier sans avis préalable les modèles présentés sur le Site ainsi que dans ses prospectus ou catalogues.

Article 4 – Prix :

4.1. Le tarif des Produits est fixé en fonction des conditions économiques actuelles. Le Vendeur se réserve le droit de modifier les tarifs indiqués à tout moment, sans aucun préavis, en cas de fluctuation de ces conditions, notamment pour tenir compte d'événements extérieurs à l'entreprise tels que les variations de cours. Les prix des Produits sont indiqués en Euros Hors Taxes et hors participation aux frais de traitement et d'expédition.

4.2. Les Produits seront facturés sur la base du tarif en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande. Les prix s'entendent nets, départ des entrepôts du Vendeur, emballages compris.

Tous impôts, taxes, droits ou autres prestations à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit, sont à la charge de l'Acheteur.

Pour les Equipements Electriques et Electroniques au sens du Décret 2005-829, la facturation de l'éco-participation étant obligatoire, celle-ci est donc non négociable. Son montant, payé par l'Acheteur, n'entre pas dans le calcul du volume d'affaires réalisé entre le Vendeur et l'Acheteur.

4.3 Aucun escompte n'est pratiqué.

Article 5 - Paiement :

Les modalités de paiement de la commande diffèrent selon que l'Acheteur dispose déjà ou non d'un compte client auprès du réseau [Mabéo Industries](http://www.mabeo-direct.com) :

5.1 Paiement en ligne
Article 8 - Retour :

Le règlement des commandes s'effectue en ligne, par carte bancaire (Visa, MasterCard, American Express et autres cartes bleues), dans les cas suivants :

- Pour les Acheteurs qui ne disposent pas encore d'un compte client auprès du réseau Mabéo Industries :
- Industries : le paiement de la commande s'effectue en ligne, quel que soit son montant.
- Pour les Acheteurs qui disposent déjà d'un compte client auprès du réseau Mabéo Industries : le paiement s'effectue en ligne lorsque le montant de la commande dépasse le plafond de l'encours accordé par le Vendeur.

Le débit de la carte bancaire de l'Acheteur sera effectué au moment de la validation de la commande.

Le Site fait l'objet d'un système de sécurisation : le procédé de cryptage SSL, renforcé d'un ensemble de brouillage et de cryptage pour protéger le plus efficacement possible toutes les données sensibles liées aux moyens de paiement. La page « Paiement sécurisé » détaille les éléments de sécurisation des transactions effectuées sur le Site.

5.2 Paiement différé

Le règlement des commandes interviendra de manière différée lorsque le montant de la commande de l'Acheteur qui bénéficie déjà d'un compte client auprès du réseau Mabéo Industries, est inférieur au plafond de l'encours accordé par le Vendeur.

En pareille hypothèse, cette commande donnera lieu à l'émission par le Vendeur d'une facture que l'Acheteur devra, sauf mention contraire sur la facture correspondante, payer comptant au domicile du Vendeur par tous moyens.

Constitue un paiement au sens du présent article, non pas la simple remise d'un effet de commerce ou d'un chèque impliquant une obligation de payer, mais leur encaissement à l'échéance convenue. En tout état de cause, le délai de paiement ne peut excéder quarante-cinq jours fin de mois ou soixante jours à compter de la date d'émission de la facture.

En cas de retard de paiement, le Vendeur pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre action. Toute somme non payée à l'échéance figure sur la facture, entraîne l'application de plein droit de pénalités dont le taux est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Ces pénalités sont exigibles dès le lendemain de la date limite de règlement.

En cas de défaut de paiement, la vente sera résolue de plein droit sans mise, en demeure préalable. Le Vendeur pourra demander la restitution des Produits, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts. La résolution frappera la commande en cause mais également toutes les commandes impayées antérieures (livrées ou en cours de livraison / paiement échoué ou non).

Au cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement.

De même, lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraîne l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette sans mise en demeure. Les sommes qui seraient alors dues pour d'autres livraisons ou pour toute autre cause, deviendront immédiatement exigibles.

L'Acheteur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues.

Tout retard de paiement entraînera le versement par le client, d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement. Conformément à l'article L. 441-10 du Code de commerce, cette indemnité est exigible de plein droit le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Lorsque les frais de recouvrement sont supérieurs à quarante (40) euros, le vendeur se réserve le droit de demander au client une indemnisation complémentaire dont le montant est fixé à 10 % à titre provisionnel des sommes restant dues et qui ne saurait être inférieure à 500 euros. Cette indemnité recouvre notamment les intérêts, frais et honoraires que pourrait entraîner une procédure précontentieuse et/ou contentieuse liée au recouvrement

5.3 Compensation

Conformément aux articles 1289 et s. du Code civil, l'Acheteur autorise la compensation entre les sommes dues par lui à l'ensemble des filiales ou sous filiales de la société MARTIN BELAYSOUND EXPANSION et les sommes que les filiales ou sous filiales de la société MARTIN BELAYSOUND EXPANSION sont redevables envers l'Acheteur et ce à quelque titre que ce soit.

Article 6 - Livraison :

6.1 La livraison est effectuée soit par la remise directe du Produit à l'Acheteur, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou un transporteur dans les locaux du Vendeur.

Lors de l'enregistrement de sa commande, l'Acheteur choisit le lieu où il souhaite voir livrer les Produits commandés.

L'Acheteur s'engage à prendre livraison dans les (quinze) 15 jours qui suivent l'avis de mise à disposition. Ce délai expiré, le Vendeur pourra considérer que la commande est résolue et la vente unilatéralement résolue par l'Acheteur.

6.2 Sauf accord exprès lors de la commande, les délais donnés par le Vendeur sont purement indicatifs et sans aucune garantie.

En outre, les cas de force majeure et les circonstances exceptionnelles indépendantes de la volonté du

Vendeur lui ouvrent droit de retarder la livraison ou de résilier tout ou partie de la commande sans que l'Acheteur puisse réclamer aucune indemnisation ou s'opposer à l'exécution partielle. Sont notamment considérés comme cas de force majeure ou circonstances exceptionnelles déchargeant le Vendeur de son obligation de livrer : tout cas indépendant de sa volonté tels que la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves dans ses établissements ou ceux de ses fournisseurs, les accidents, l'impossibilité d'être approvisionné, la paralysie du secteur des transports ou un événement de terrorisme international.

6.3 Les frais de livraison sont calculés directement sur le site en fonction du mode urgent ou non.

Article 7 - Transfert des risques :

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, même lorsqu'elles sont expédiées franco. Il appartient à l'Acheteur d'exercer son recours contre le transporteur dans les délais et formes prescrits par la Loi en cas de retard, d'avarie ou de manquant. Le transport comprend le transport des entrepôts du Vendeur au lieu de destination normalement accessible aux véhicules de livraison. Le déchargement incombe toujours au destinataire et s'effectue à ses risques et périls.

Article 13 - Litiges - Droit applicable

13.1 Y compris en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs et de vente

**ENREGISTREMENT – PARTIE 1**

Code :

EQ.15.VE.06**DEMANDE D'OUVERTURE
DE COMPTE CLIENT**

Version :

E

Pour tout Produit qu'il souhaiterait retourner, l'Acheteur doit contacter la plateforme téléphonique mise en place par le Vendeur, accessible au numéro suivant : 0809 36 2000.

Tout retour de Produit doit nécessairement faire l'objet d'un accord préalable et écrit, qui pourra être formalisé par un mail, entre le Vendeur et l'Acheteur. Tout Produit retourné sans cet accord sera tenu à la disposition de l'Acheteur et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et les risques du retour sont à la charge de l'Acheteur. Aucun retour ne sera accepté après un délai de quinze (15) jours suivant la date de livraison.

Toute reprise acceptée par le Vendeur entraînera constitution d'un avoir au profit de l'Acheteur, après vérification qualitative et quantitative des Produits retournés. Le montant de cet avoir peut être amputé d'un abattement à la discrétion du Vendeur pouvant aller jusqu'à 30 % du prix du produit, pour tenir compte des circonstances l'ayant généré.

En cas de vice apparent ou de non-conformité de Produits livrés, dûment notifié par lettre recommandée + AR dans un délai de huit (8) jours à compter de la livraison et constaté par le Vendeur, l'Acheteur pourra obtenir le remplacement gratuit ou le remboursement des Produits, au choix du Vendeur, à l'exclusion de toute indemnité ou de dommages intérêts.

Dans le cas où les Produits vendus sont des Equipements Electriques ou Electroniques visés par le Décret 2005-829 et que ceux-ci sont destinés à être revendus par l'Acheteur, ce dernier assurera la gestion des déchets repris à ses propres clients.

Article 9 – Garantie – Conformité aux normes :

La seule obligation incombant au Vendeur sera l'échange gratuit ou la réparation du Produit ou de l'élément garanti, reconnu défectueux ou non conforme aux normes en vigueur par ses services dans la limite de la durée de la garantie fabricant. Tout Produit appelé à bénéficier de la garantie ou reconnu non conforme aux normes, doit être, au préalable, soumis au Vendeur dont l'accord est indispensable pour tout échange. Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. Les frais éventuels de port sont à la charge de l'acheteur. L'expiration de la période de garantie met fin à toutes les obligations contractuelles du Vendeur.

La réception sans réserve des Produits commandés par l'Acheteur entraîne renonciation automatique de sa part à toute réclamation contre des non conformités, des vices apparents ou manquants en l'absence de réclamation dans les quinze (15) jours de la livraison. Les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par un accident extérieur (montage erroné, entretien défectueux, utilisation anormale...), ou encore par une modification du Produit non prévue ni spécifiée par le Vendeur, sont exclus de la garantie. Aucune réclamation qualitative ne pourra être acceptée sur les Produits vendus en 2^{ème} et 3^{ème} choix, choix spéciaux, choix en solde et lots spéciaux.

Le Vendeur ne donne aucune garantie à l'Acheteur, contre toute revendication ou action en contrefaçon des droits de propriété intellectuelle quels qu'ils soient, engagée contre l'Acheteur par des tiers.

Le Vendeur n'est pas garant de l'usage illicite que ferait l'Acheteur des droits de propriété intellectuelle mis à sa disposition par le Vendeur.

La responsabilité du Vendeur est expressément exclue à raison de tous dommages et/ou préjudices indirects, immatériels, financiers, subis par le client ou un tiers, résultant notamment sans que cette liste soit exhaustive, d'une action dirigée contre le client par un tiers, d'une perte de bénéfice, perte d'exploitation, perte de production, perte de chiffre d'affaires, perte de données, privation d'un droit, interruption d'un service rendu par une personne ou un bien, atteinte à l'image de marque, perte d'une chance, etc.

Article 10 – Réserve de propriété**LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ EST SUBORDONNÉ AU RÈGLEMENT INTÉGRAL DU PRIX DES PRODUITS EN PRINCIPAL, INTÉRÊTS, PÉNALITÉS ET ACCESSOIRES.**

Le Vendeur se réserve en conséquence le droit d'exercer la revendication dans les conditions légales. L'Acheteur s'engage à souscrire spontanément au profit du Vendeur, auprès d'une compagnie notoirement solvable, une assurance couvrant le risque de perte des produits objet de la clause de réserve de propriété, et à justifier de son existence, de son étendue et du règlement de la prime à première demande du Vendeur.

Article 11 – Informations nominatives :

Dans le cadre de la création du compte client et de l'exécution de la commande, des informations et données concernant l'Acheteur sont recueillies. Elles sont nécessaires à la gestion des commandes et aux relations commerciales. Elles peuvent être transmises aux sociétés qui contribuent à ces relations telles que celles chargées de l'exécution des services et commandes pour leur gestion, exécution, traitement et paiement. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires ainsi que pour permettre d'améliorer et personnaliser les services proposés et les informations adressées.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, l'Acheteur dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. Il lui suffit d'écrire par courrier au Vendeur en indiquant ses nom, prénom, e-mail, adresse et si possible sa référence client, à l'adresse suivante : Mabéo Industries. Service e-business, 18, avenue d'Arsonval, 01000 Bourg en Bresse par mail à l'adresse suivante : contact.vad@mabeo-direct.com

Article 12 – Propriété intellectuelle

12.1 Tous les textes, commentaires, illustrations et images reproduits sur le Site sont réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier. Toute reproduction totale ou partielle du Site est strictement interdite.

L'Acheteur qui dispose d'un site Internet et qui désire placer, sur son site un lien simple renvoyant directement à la page d'accueil du Site, doit obligatoirement en demander l'autorisation préalable au Vendeur. Il ne s'agira pas dans ce cas d'une convention implicite d'affiliation.

En revanche, tout lien hypertexte renvoyant au Site et utilisant la technique du framing ou du in-line linking est formellement interdit. Dans tous les cas, tout lien, même tacitement autorisé, devra être retiré sur simple demande du Vendeur.

12.2 L'Acheteur reconnaît que le Vendeur est titulaire ou dispose d'un droit d'usage de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle couvrant les Produits vendus à l'Acheteur et qu'aucun droit d'utilisation ou de reproduction desdits droits ne lui est conféré.

L'Acheteur s'engage notamment à ne pas altérer lesdits droits de propriété intellectuelle, ni à en faire un usage impropre qui les discréditerait ou les dévaloriserait.

internationale, seront seuls compétents en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou l'exécution ou le paiement de la commande, les tribunaux de commerce du siège du Vendeur, à moins que celui-ci ne préfère saisir toute autre juridiction compétente.
13.2 Les litiges sont tranchés conformément au droit français à l'exclusion des dispositions de la Convention de Vienne du 11 avril 1980.

Signature et date :